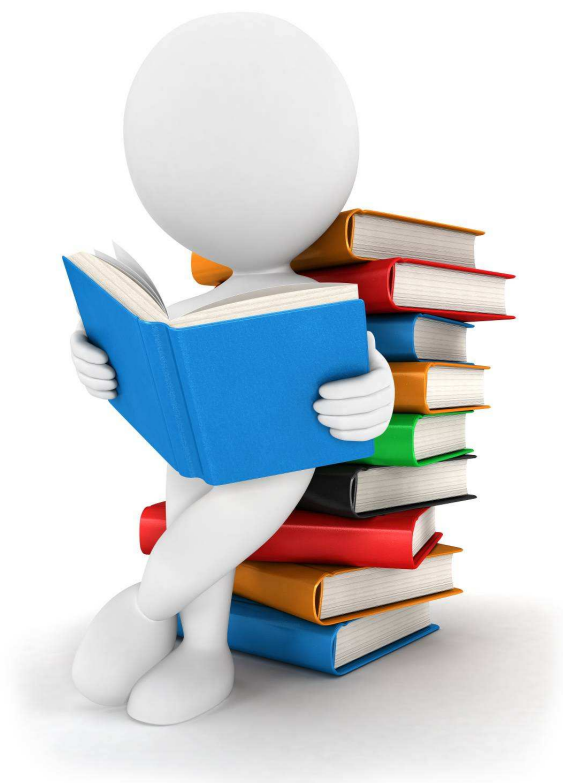


L'AGENDA 21 DES COLLEGES



TABLEAU DE BORD « Création de l'Agenda »





SOMMAIRE

1. Mission.....	p4
2. Analyse.....	p6
3. Diagnostic.....	p7
4. Mise en place de la stratégie.....	8
5. Plan d'actions.....	p10
6. Description des actions.....	p11
7. Rédaction de l'agenda 21.....	p12



AVANT DE COMMENCER...

Ce tableau de bord permettra de mettre en place l'Agenda 21 scolaire du collège. Il reprend les étapes fondamentales de son élaboration jusqu'à sa rédaction.

N'oubliez pas que la mise en œuvre d'un Agenda 21 d'établissement n'est pas une démarche "normalisée". La trame méthodologique présentée ci-après n'est donc qu'une proposition ; chaque établissement peut l'adapter, selon ses spécificités, afin de mieux se l'approprier.

1. Mission

A. Structure

- Nom de l'établissement :
- Adresse de l'Etablissement :

- Nombre d'élèves :
- Nombre de personnels Education Nationale :
- Nombre de personnels Conseil Général :

B. Chef d'établissement

- Nom et prénom :

-Coordonnées :

C. Référent Agenda 21

- Nom et prénom :

- Poste occupé :

- Numéro de téléphone :

- Adresse email :

D. Aménagements spécifiques prévus pour travailler le projet :

- ...
- ...

E. Comité de pilotage

Nom	Prénom	Statut	Coordonnées

2. Analyse

1. Analyse des actions déjà mises en place

2. Analyse interne

A. Forces de l'établissement par rapport aux envies/attentes

B. Faiblesses par rapport aux envies/attentes

3. Diagnostic

1. Aspects positifs

2. Aspects à améliorer

4. Mise en place de la stratégie

Pour rappel, les thématiques sont :

- préservation des ressources (eau, déchets et énergie)
- achats (fournitures, produits bio dans les restaurants scolaires, ...)
- patrimoine et son entretien (bâtiments, espaces verts, routes ...)
- risques et nuisances
- bien-être et solidarités (Plan de Déplacement de la Collectivité donc la mobilité , formation, communication,...)

N.B : des axes peuvent être ajoutés.

Thématique	N° de l'axe	Dénomination de l'axe de progrès
Préservation des ressources	1	
<u>Remarque :</u>		

Thématique	N° de l'axe	Dénomination de l'axe de progrès
Achats	1	
<u>Remarque :</u>		

Thématique	N° de l'axe	Dénomination de l'axe stratégique
Patrimoine	1	
<u>Remarque :</u>		

Thématique	N° de l'axe	Dénomination de l'axe stratégique
Risques et nuisances	1	
<u>Remarque :</u>		

Thématique	N° de l'axe	Dénomination de l'axe stratégique
Bien-être et solidarités	1	
<u>Remarque :</u>		

5. Plan d'actions

N.B : des axes et des actions peuvent être rajoutés.

THEMATIQUE 1: préservation des ressources		Ordre priorité
Axe 1	Action N°:	
	Action N°:	
THEMATIQUE 2: achats		
Axe 2	Action N°:	
	Action N°:	
THEMATIQUE3 : patrimoine et son entretien		
Axe 3	Action N°:	
	Action N°:	
THEMATIQUE4 : risques et nuisances		
Axe 4	Action N°:	
	Action N°:	
THEMATIQUE 5: bien-être		
Axe 5	Action N°:	
	Action N°:	

6. Description des actions

NB : Une fiche action est remplie pour chaque action

Fiche action Agenda 21 des collèves

Numéro de l'action :		Intitulé de l'action :	
Thématique(s) ciblée(s) :			
Axe stratégique :			
Objectifs ciblés :			
Public(s) visé(s) :		Référent(s) de l'action :	
Description de l'action :			
Moyens mobilisés :			
Partenaires : Moyens humains :	Moyens financiers : Dépense (intervenants extérieurs, fournitures, transport...) : Recette (autofinancement, subventions...) :	Moyens matériels : Lieu dédié :	
Calendrier : démarrage : durée :			
Indicateurs d'évaluation :			

7. Rédaction de l'Agenda 21

1. Contenu de l'agenda 21

STRUCTURE DE L'AGENDA 21	PERSONNES CHARGÉES DE FOURNIR LES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS
Introduction : mot du chef d'établissement	
Partie 1 : explication de la démarche	
A. présentation de l'établissement	
B. ses objectifs dans la démarche	
C. conduite de la démarche (personnes impliquées, comité de pilotage, partenaire)	
D. les différentes étapes (rappels brefs des étapes antérieures 1 à 5)	
Partie 2 : résultat du diagnostic partagé	
A. Modalités de l'enquête (questionnaire ? entretien ? quel public ?...)	
B. Les sujets abordés par thématique	
C. Les résultats	
D. Le choix des axes stratégiques	
Partie 3 : Le plan d'action de l'année ou pluriannuel	
A. Thématique 1 : les axes et actions choisis (définition des actions, acteurs, financement...)	
B. Thématique 2 : les axes et actions choisis (définition des actions, acteurs, financement...)	
C. Thématique 3 : les axes et actions choisis (définition des actions, acteurs, financement...)	
D. Thématique 4 : les axes et actions choisis (définition des actions, acteurs, financement...)	
E. Thématique 5 : les axes et actions choisis (définition des actions, acteurs, financement...)	
Conclusion : perspectives d'avenir	

2. Publication de l'agenda 21

Rédaction	
Délai de rédaction :	
Rédaction prise en charge par :	
Mise en page prise en charge par :	
Validation de L'agenda 21	
Validé au conseil d'administration le :	
Intégré au projet d'établissement le :	
Communication	
Diffusion prise en charge par :	
Si lancement officiel, date prévue :	
Si version internet, personne en charge :	